



Organisation des États Américains

17th St. & Constitution Avenue N.W.  
Washington, D.C. 20006  
Etats-Unis d'Amérique

T. 202.458.3000  
[www.oea.org](http://www.oea.org)



**QUARANTE-QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA  
3 - 5 juin 2014  
Asunción, Paraguay**

**BULLETIN D'INFORMATION**

*Les délégations peuvent obtenir les documents à la page suivante:*  
<http://www.oas.org/44ga>



**1. Lieu de l'Assemblée générale**

La Quarante-quatrième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) se tiendra du 3 au 5 juin 2014 dans la ville d'Asunción (Paraguay). Les séances se tiendront dans le Centre de conventions CONMEBOL, situé à l'Ave. Sudamericana No. 595, Luque - Gran Asunción, Paraguay.

**2. Coordination nationale:**

**Ambassadeur Federico A. González Franco**  
Coordonnateur national

**Ambassadeur Julio Cesar Arriola Ramírez**  
Coordonnateur national adjoint

[Courriel : coordinación.oea@mre.gov.py](mailto:coordinación.oea@mre.gov.py)

**3. Hébergement :**

Par l'intermédiaire de la Coordination nationale, le Ministère des relations extérieures du Paraguay a sélectionné l'hôtel suivant pour les chefs de délégation des États membres et un maximum de 3 participants de leurs délégations officielles.

Hôtel	Tarif EU\$*	Site web
<b>Hôtel Bourbon</b>	Suite présidentielle: EU \$1,531 Suite première: EU \$312 Chambre-salon: EU \$300 Suite adaptée: EU \$300 Chambre individuelle: EU \$167 Chambre double: EU \$192	<a href="http://www.bourbon.com.br/es/hoteis-e-resorts/bourbon-conmebol-asuncion-convention-hotel/">http://www.bourbon.com.br/es/hoteis-e-resorts/bourbon-conmebol-asuncion-convention-hotel/</a>

\*Les tarifs publiés ne comprennent pas l'IVA

Le Gouvernement du Paraguay couvrira uniquement les frais d'hébergement pour **trois nuits**, du 3 au 5 juin 2014, pour les chefs de délégation des États membres. La Coordination nationale a également retenu 3 chambres supplémentaires par délégation participante à l'Hôtel Bourbon, lesquelles devront être confirmées par l'entremise de la Coordination d'hébergement de la Coordination nationale.

Chaque membre d'une délégation devra payer la note de l'hôtel (hébergement, consommations et frais supplémentaires) directement et en fonction des procédures habituelles établies par les sociétés hôtelières.

Pour réserver leurs chambres d'hôtel, les délégations doivent remplir le formulaire **HÉBERGEMENT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGE** disponible à l'adresse suivante : [www.mre.gov.py/44agoea](http://www.mre.gov.py/44agoea) et le transmettre par voie électronique à :

**Coordination de l'hébergement:**

**Mme Mercedes Correa**

Courriel : [alojamiento.oea@mre.gov.py](mailto:alojamiento.oea@mre.gov.py)

**Toute demande de réservation, pour qu'elle soit confirmée, doit être accompagnée d'un numéro de carte de crédit valide**, du nom du titulaire, de la date d'expiration de la carte et du code de sécurité.

**Hôtels supplémentaires:** Les réservations de chambres dans d'autres hôtels doivent être effectuées directement avec la Coordination d'hébergement. Des renseignements généraux sur d'autres hôtels peuvent être consultés en suivant le lien suivant: [www.mre.gov.py/44agoea](http://www.mre.gov.py/44agoea)

**Toutes les délégations doivent soumettre leurs requêtes d'hébergement avant le 10 mai 2014, sans exception.** Passée cette date, le Ministère des relations extérieures ne pourra assumer aucune responsabilité quant à la disponibilité de chambres et des tarifs spéciaux négociés avec les hôtels sélectionnés pour l'Assemblée générale et la réservation des chambres sera automatiquement annulée.

**4. Kiosque de renseignements:**

Les hôtels recommandés comporteront un kiosque de renseignements où les participants peuvent trouver des renseignements supplémentaires sur des itinéraires et les horaires de transport, le siège de l'Assemblée générale, les heures d'inscription et l'accréditation tardive, ainsi que des renseignements généraux sur la ville d'Asunción.

**5. Identification de bagages**

Toutes les délégations sont priées d'identifier les bagages au moyen de l'étiquette que l'OEA leur aura fournie au préalable afin de faciliter leur arrivée à Asuncion et leur départ.

**6. Formalités d'entrée et de sortie du pays**

Le lien suivant: [www.mre.gov.py/44agoea](http://www.mre.gov.py/44agoea) contient des renseignements sur les exigences en matière de visa pour entrer dans la République du Paraguay.

**7. Accueil à l'aéroport**

Le Gouvernement du Paraguay mettra à disposition des fonctionnaires affectés à l'accueil des délégations officielles à l'aéroport international Silvio Pettirossi, à Asunción.

## **8. Transport**

Le Gouvernement du Paraguay offrira le transport aux chefs de délégation de leur arrivée à leur départ. En outre, il offrira à tous les délégués un transport collectif : a) de l'aéroport jusqu'aux hôtels officiels et inversement ; b) des hôtels officiels au siège de l'Assemblée générale et inversement. Les itinéraires et les horaires seront publiés en temps et lieu.

## **9. Accréditation:**

Les délégations, les observateurs et les invités spéciaux devront envoyer leurs lettres de créance en format PDF et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante:

**Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale**

Courriel : [coordinacionag@oas.org](mailto:coordinacionag@oas.org)

## **10. Inscription des participants:**

Une fois que les délégations auront terminé leur processus d'accréditation, elles devront s'inscrire en ligne en se rendant à la page <http://www.oas.org/44ga>. Le formulaire d'inscription sera disponible à partir du **1<sup>er</sup> avril 2014**.

L'inscription tardive des délégations officielles et la remise des cartes d'identification se feront à partir du 31 mai 2014 à l'Hôtel Bourbon, Luque - Gran Asunción, de 8 h 30 à 17 h 30 sans arrêt.

Pour des raisons de sécurité, le port des cartes d'identification est exigé durant toutes les activités de l'Assemblée générale. Les délégations et tous les participants sont priés de présenter, au moment de leur inscription, une copie de leurs lettres de créance.

## **11. Langues et documents de travail**

Les réunions de travail de l'Assemblée générale se dérouleront dans les quatre langues officielles de l'Organisation: le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais; un service d'interprétation simultanée sera offert dans ces langues. Étant donné que se poursuit la mise en œuvre de mesures d'efficacité écologique, **l'impression de documents sera limitée**; les participants sont priés de conserver leurs documents pendant toutes les séances. Les délégations sont encouragées à obtenir les documents de l'Assemblée générale à la page: <http://www.oas.org/44ga>.

## **12. Électricité**

Le courant électrique est de 220 volts et 50 cycles.

## **13. Renseignements supplémentaires**

Pour tout éclaircissement au sujet des renseignements fournis dans le présent bulletin, veuillez composer à Washington D.C. le numéro (202) 370-0652, ou visiter la page <http://www.oas.org/44ga>.